

PROCES-VERBAL

**Conseil d'administration du lundi 25 septembre 2023 à
18h30**

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration légalement convoqué le 19 septembre, s'est réuni dans la salle de réunion de la maison de quartier des Cotterêts, sous la présidence de Monsieur Serge BOUDET, Vice-Président du C.C.A.S.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Serge BOUDET, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Maria CARRE, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Jocelyne DESANCE, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Vanessa GAUTIER, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Francine BAGOT, Membre nommé Représentant des Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Monsieur Edmond BOURGES, Membre nommé Représentant des Associations Familiales,
- Monsieur Philippe DUFEU, Membre nommé Représentant des Associations Familiales,
- Monsieur Jean-François HELLEUX, Membre nommé représentant les Associations ouvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Madame Emilie MASSON, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 16 Mars 2023,
- Madame SIMON Marie-Madeleine, Membre nommé représentant les Associations des Retraités et des Personnes Agées du Département,
- Madame VINCENT Christiane, Membre nommé représentant les Associations des Personnes Handicapées du Département,

ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Louis FEUVRIER, Maire, Président du CCAS,
- Monsieur Anthony FRANDEBOEUF, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Monsieur Anthony HUE, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Monsieur Mathieu MILESI, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Régine BUFFET, Membre nommé Représentant des Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Madame Anne-Céline JAMARD, Membre nommé Représentant des Associations de Retraités et des Personnes Agées,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Madame GUILLARD Audrey, Directrice DAS / CCAS
- Monsieur VAUCLIN Christophe, Administration Générale C.C.A.S.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : ADHESION A L'ASSOCIATION DE GESTION DU CLIC HAUTE BRETAGNE
2	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATION DE GESTION CLIC HAUTE BRETAGNE
3	SERVICE ACTION SOCIALE INSERTION : ACCES AIDES FACULTATIVES
4	SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE / ESAD : PROJET PRAPS
5	SERVICE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE : TARIFICATION SAAD
6	PERSONNEL DU C.C.A.S : ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE DU CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE
7	SERVICE ACTION SOCIALE INSERTION : PROJET DE BENEVOLAT FORUM DES ASSOCIATIONS
8	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : SEMAINE BLEUE
9	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : OUVERTURE D'UN CREDIT DE TRESORERIE
10	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : DELEGATION DE POUVOIRS AU VICE-PRESIDENT DELEGUE
11	QUESTIONS DIVERSES : Assemblée Générale du CCAS le 29 septembre

Mathieu MILESI donne pouvoir à Monsieur Serge BOUDET.

Le quorum est atteint.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 31 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

1 - SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : ADHESION A L'ASSOCIATION DE GESTION DU CLIC HAUTE BRETAGNE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit de l'appel de cotisation annuel d'un montant de 20 € du Clic haute Bretagne. Il rappelle que C LE SOUDEER a été élue présidente du CLIC et que les locaux sont désormais situés au 3^e étage du CCAS.

Monsieur le Vice-Président considère qu'il s'agit d'un avantage pour les usagers, mais aussi pour le personnel du CLIC, qui dorénavant n'est plus tout seul.

ADOpte A L'UNANIMITE.

2 - SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATION DE GESTION CLIC HAUTE BRETAGNE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit d'établir une convention entre le CCAS de Fougères et l'Association de Gestion Clic Haute Bretagne quant à la mise à disposition de 2 bureaux au CCAS pour permettre au Clic de mener ses missions.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

3 - SERVICE ACTION SOCIALE INSERTION : ACCES AIDES FACULTATIVES

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit d'ajouter et de clarifier les critères d'accès aux aides facultatives :

- Etre Fougerais depuis plus de 3 mois hormis pour les secours alimentaires, les bons « repas chauds », la restauration scolaire, les voyages scolaires, les colonies et les chèques d'accompagnement personnalisé.
- Disposer d'un titre de séjour à jour ou d'une CNI

Arrivée de Mme E MASSON à 18h53.

F BAGOT demande ce que signifie « un titre de séjour à jour ». La directrice lui répond que ce sont les documents qui confèrent le droit de séjourner sur le territoire.

Monsieur le Vice-Président rappelle que pour les « autres publics », ce sont les services de l'Etat qui prennent le relais ainsi que les associations. Il indique qu'il s'agit d'une compétence de l'APE2A de recenser ces personnes, et que par la même, le CCAS ne dispose de la compétence logement.

Cependant, il souhaite obtenir un éclaircissement concernant cette problématique à travers les associations qui accompagnent cette population, afin d'établir un recensement. A partir des éléments recueillis, un courrier sera adressé aux services de l'Etat afin de les alerter et leurs rappeler leurs missions / responsabilités.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

4 - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE / ESAD : PROJET PRAPS

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit de la formation d'une aide-soignante au dispositif PRAPS 2 S.

Cet agent sera amené à développer :

- Des formations auprès des agents de soin pour prévenir des accidents
- Une chambre pédagogique (espace dédié aux gestes et postures et aux bonnes pratiques professionnelles)
- Une analyse des accidents de travail ou des événements indésirables
- Du réveil musculaire
- Des « minutes » prévention au sein de l'équipe
- Des diagnostics à domicile sur l'aménagement des espaces
- Une démarche qualité autour de la prévention

ADOPTE A L'UNANIMITE.

5 - SERVICE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE : TARIFICATION SAAD

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit d'une modification / révision de la délibération n° 2, intitulée Tarification du SAAD du Conseil d'Administration du 3 juillet 2023. Celle-ci prévoyait de prendre en charge le reste à charge exceptionnel suite au désengagement de certaines mutuelles, qui refusaient d'application du tarif pour les GIR 5 et 6 qui s'élève à 24,50 € trop élevé.

Après étude plus approfondie, et dans une logique d'égalité entre les usagers, il est proposé de laisser le reste à charge aux bénéficiaires.

E BOURGES considère qu'il faut responsabiliser le bénéficiaire. Madame la directrice rappelle que le service est également déficitaire compte tenu notamment de la non compensation du CTI par le Département.

Monsieur le Vice-Président indique qu'une réflexion est en cours, quant à la mise en place d'une mutuelle communale.

ADOpte A L'UNANIMITE.

6 - PERSONNEL DU C.C.A.S : ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE DU CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit :

- D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2024,
- D'accorder une participation financière de 7 euros bruts par mois à la couverture de la cotisation assurée par les agents qui adhéreront au contrat collectif d'assurance attaché à la convention de participation pour le risque « Prévoyance », étant précisé que la participation est exclusivement attachée à la convention de participation et ne peut être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,
- D'autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.

ADOpte A L'UNANIMITE.

7 - SERVICE ACTION SOCIALE INSERTION : BENEVOLAT FORUM DES ASSOCIATIONS

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agissait de proposer à des personnes allocataires du RSA de s'investir en tant que bénévole sur l'organisation du « stand » du CCAS, à l'occasion du forum des associations du samedi 9 septembre 2023 à l'Aumallerie.

Ainsi, en collaboration avec les collègues organisateurs du Forum des associations, il a été proposé à des personnes allocataires du RSA :

- d'endosser un rôle le jour du forum : celui de « guide d'accueil ». En effet, certaines personnes ont eu besoin d'être aiguillées sur le forum pour rejoindre un stand repéré.

- « d'animer » la « banque de talents ». L'idée était de recueillir au travers de flyers les coordonnées des personnes qui souhaiteraient s'investir en tant que bénévole ponctuellement, à des créneaux spécifiques, en fonction de ce qu'elles savent faire ou ce qu'elles sont prêtes à apprendre. Nous partons de la nécessité de faire évoluer l'image du bénévolat et de valoriser les savoir-faire de chacun.

- de disposer d'un « coin parlote » cocooning (canapés, fauteuils et tables basses) pour se poser et échanger avec le Président de « France bénévolat » (antenne de Rennes) avec comme point de questionnement : « c'est qui, c'est quoi être bénévole ? ». 3 temps d'échanges ont été proposés avec le public dans la journée.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

8 - SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : SEMAINE BLEUE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique que le C.C.A.S de Fougères a été sollicité par l'OFPAR (Office Fougerais des Personnes A la Retraite) en début d'année 2023 pour participer à cette édition qui aura lieu du 2 au 8 octobre 2023 sous le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ». En partenariat avec divers partenaires : CLIC Haute-Bretagne ; Droit de Cité ; FACS ; OFPAR

ADOPTE A L'UNANIMITE.

9 - SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : OUVERTURE D'UN CREDIT DE TRESORERIE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit de l'ouverture d'un crédit de Trésorerie, qui est un concours financier permettant aux établissements publics de maintenir chez leur comptable un niveau de trésorerie le plus faible possible (les fonds placés ne sont pas rétribués) en faisant face à des besoins ponctuels de liquidités dans l'attente de subventions et participations attendues.

Après consultation, la proposition établie par la Caisse d'Epargne semble la plus intéressante.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président ou le Vice-Président :

- a) A signer le contrat à intervenir avec la Caisse d'Epargne
- b) A effectuer toutes les opérations de gestion de trésorerie opportunes (appel et remboursement).

ADOPTE A L'UNANIMITE.

10 - SERVICE ADMINISTRATION GENERALE : DELEGATION DE POUVOIRS AU VICE-PRESIDENT DELEGUE

La note est présentée au conseil d'administration. Monsieur le Vice-Président explique qu'il s'agit de déléguer les attributions citées dans la délibération et relatives à l'article R123-21 du code de l'action sociale et des familles, à Madame la Vice-Président déléguée (Madame Vanessa GAUTIER – conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et personnes en situation de handicap)





ADOPTE A L'UNANIMITE.

11 - QUESTIONS DIVERSES

Madame la directrice rappelle qu'un moment de convivialité est programmé le vendredi 29 septembre à partir de 12 h jusqu'à 13h30 salle de la Forairie. Les élus et les agents sont invités à partager un pique-nique. Elle indique également qu'elle ne pourra y participer.


Levée de séance à 19h45

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions :

	<u>Commission Solidarités Sociales</u>	<u>Conseil d'Administration</u>
<u>Septembre</u>	Le lundi 18 septembre à 18h30  Salle de réunion du SAAD Rdc CCAS	Le lundi 25 Septembre à 18h30  Maison de quartier des Cotterêts 22 rue de Saint Lô - Fougères
<u>Octobre</u>	Le mardi 10 Octobre à 20h  Salle de réunion du SAAD	Le mardi 24/10 à 18h30 Maison de quartier des Cotterêts 22 rue de Saint Lô - Fougères
<u>Novembre</u>	Le mardi 7/11 à 18h30 Salle de réunion du SAAD Rdc CCAS	Le lundi 20/11 à 18h30  changement de lieu Salle de Conférence des Ateliers 9 rue des Frères Devéria - Fougères
<u>Décembre</u>	Le lundi 4 Décembre à 18h30 Salle de réunion du SAAD Rdc CCAS	Le mardi 12 Décembre à 18h30 Maison de quartier des Cotterêts 22 rue de Saint Lô - Fougères

La prochaine date de réunion de la commission est fixée au :

La prochaine réunion est prévue le
Mardi 24 Octobre 2023

A 18 H 30 

Maison de quartier des Cotterêts

22 rue de Saint-Lô

35300 FOUGERES